

Drummond Taxi, Eng, Bouchard & Milot, Propriétaires, Entrepreneur de Pompes Funèbres, Embaumeurs diplômés, 135, rue Hériot, Tel. 211

LA PAROLE



Directeur: P.-E. RIOUX.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

LE NUMERO: CINQ SOUS

LA CHAMBRE FEDERALE AJOURNE POUR SES VACANCES DE PAQUES

Les travaux resteront suspendus durant dix jours. — Les estimés après Pâques et la prorogation vers la fin de mai. — L'un des discours les plus importants qui aient été prononcés depuis le début de la session.

L'INCIDENT HOCKEN

Après une session qui dure depuis plus de deux mois, la Chambre s'est ajournée, vendredi soir, à six heures, pour la vacance de Pâques de dix jours. Les estimés seront discutés après Pâques, et la prorogation aura lieu à la fin de mai.

La longueur des ajournements du Sénat durant la session parlementaire a fait l'objet de l'échange d'une intéressante correspondance entre le sénateur Rufus Pope et le sénateur Raoul Dandurand. Le 13 février dernier, le sénateur Pope avait écrit au sénateur Dandurand "qu'il avait été surpris et désappointé de l'arrêt soudain au Sénat du débat sur le discours du trône, que personne n'avait le droit de faire des arrangements pour un ajournement de cette façon". Le sénateur Pope ajoutait dans sa lettre "que le Sénat devait conserver son indépendance, qu'il jouait un rôle prépondérant dans la législation et que le pays, qu'il devait par exemple s'employer à amener le gouvernement à réduire le coût trop fort de l'administration".

Le sénateur Dandurand, leader du gouvernement au Sénat, répondit dans une lettre au sénateur Pope que le Sénat avait poursuivi, cette année, le débat en question plus longtemps que jamais, que ce travail ne dure d'ordinaire que deux semaines. L'ajournement se faisant ensuite pour trois ou quatre semaines, le débat en question plus longtemps que jamais, que ce travail ne dure d'ordinaire que deux semaines. L'ajournement se faisant ensuite pour trois ou quatre semaines, le débat en question plus longtemps que jamais, que ce travail ne dure d'ordinaire que deux semaines.

REVUE

Avant l'ajournement pour les vacances pasciales, la Chambre a pu débayer complètement le terrain pour l'adoption de la législation publique et pour le vote des crédits. L'adresse du budget ont été présentés, discutés et ratifiés par les Communes et le Sénat au milieu d'un concert général de louanges.

Nous ne voulons citer que celles de M. J.-L. Boulanger, député de Bellechasse, qui a prononcé un discours parfaitement à l'ordre du jour sur la considération que doivent recevoir du gouvernement les nationaux dans les questions d'immigration. Il est probable que des discours de ce genre auront une repercussion importante sur les conclusions du comité qui siège actuellement pour faire une enquête sur l'administration de la loi d'immigration et de colonisation.

Il est vrai que la motion de M. Boulanger n'est pas parvenue jusqu'au vote, mais elle était conçue dans un vif esprit national et avec le désir d'être utile à nos compatriotes, au Canada tout entier dont le développement initial a d'abord été dû au courage, au travail, à la ténacité et à la persévérance de nos pères.

Le comité chargé, à l'heure présente, d'étudier le fonctionnement de la loi d'immigration, a interrogé jusqu'ici presque tous les hauts fonctionnaires du ministère de l'honorable M. Forke. L'équipe a été demandée par un groupe de députés conservateurs qui ne veulent pas pardonner à l'ancien chef progressiste de n'avoir pas maintenu au pouvoir leur chef M. Meighen, quand, à la suite d'une attaque brusquée sur la question des douanes, problème qui existait déjà à un point aussi aigu sous son administration, il réussit à mettre la main sur le sceptre parlementaire.

Mais il est équitable d'espérer que les membres du comité ne confineront pas leur examen aux allégations portées par les oppositionnistes qui ont essayé jusqu'ici de restreindre cette question nationale aux simples limites d'une mesquine question de partitisme. Les députés conservateurs d'un commun accord, ont par exemple

MEMBRES DE LA COMMISSION

Une rumeur circule en ce moment au parlement de Québec à l'effet que M. Lauréat Lapierre, député de Mégantic, serait nommé membre de la commission des accidents du travail, ainsi que M. Gustave François, l'hon. M. Francoeur serait nommé président de cette commission.

LE CONTRAT DE L'EGLISE

Ce contrat a été accordé mercredi dernier à MM. Paquet et Godbout, de St-Hyacinthe.

LES TRAVAUX

Le contrat du parachèvement intérieur de l'église St-Frédéric a été accordé par le bureau de la Fabrique, mercredi, le 29 mars à Messieurs Paquet & Godbout de St-Hyacinthe pour le prix de \$97,750.00

Les soumissionnaires étaient au nombre de huit: Paquet & Roberge Lée, Ste-Marie de Beauce; Paquet & Godbout, St-Hyacinthe; F. X. Lambert, entrepreneur, Ste-Anne de la Pocatière; Alfred Dion, entrepreneur, Sherbrooke; Uric Boileau Lée, Montréal; Elzéar Fillion, entrepreneur, Québec; Jos Danis, entrepreneur, Montréal; François Cordeau, Drummondville.

Le contrat accordé au plus bas soumissionnaire, comprend tout le parachèvement intérieur de l'église, à l'exception de l'aménagement et les planchers de la nef et du chœur. Le contrat des planchers sera donné dans le cours de l'été.

Les travaux commenceront dans quelques jours.

UN VISITEUR INTERESSANT

Un manufacturier écossais est venu, la semaine dernière, visiter notre ville qui l'a fort intéressé.

BUT DE CETTE VISITE

On nous informe qu'un gros industriel écossais dont il nous est impossible de dévoiler le nom était de passage en ville au cours de la semaine dernière.

En compagnie du Maire et de quelques autres citoyens, cet industriel a fait la visite des pouvoirs électriques et des principales manufactures de la ville.

Le visiteur s'est dit très intéressé de ce qu'il avait vu et s'est montré très optimiste sur l'avenir de notre petite ville.

Nous n'avons pu nous procurer beaucoup de détails sur le but de la visite de cet industriel étranger, mais il nous vient tout naturellement à l'esprit de faire supposer que cette visite était plutôt motivée par l'intérêt que par simple curiosité et nous permet d'augurer qu'elle aura des suites intéressantes.

AMELIORATIONS TELEPHONIQUES

La compagnie Bell commencera prochainement des travaux importants pour améliorer son réseau de longue distance dans les Cantons de l'Est.

VILLES FAVORISEES

Comme partie de son programme de reconstruction et l'expansion de ses lignes à longue distance au cours de l'année 1928, la compagnie de Téléphone Bell du Canada est à préparer un nouvel arrangement de son réseau à longue distance dans les Cantons de l'Est.

Ces travaux, qui s'effectueront en avril et mai, coûteront plus de \$16,300. Des circuits supplémentaires seront érigés entre Granby et St-Hyacinthe, entre Actonville et St-Hyacinthe et entre Drummondville et Montréal.

Nommé chef de police de la ville de Granby

Le constable Joseph Lapierre a été nommé chef de police de Granby en remplacement du chef John Gannon qui a été tué accidentellement il y a quelques temps. M. John Dunn, constable, a été nommé en remplacement de M. Lapierre.

Les taxes dans la ville de Nicolet

Le conseil de ville a décidé de laisser à \$1.75 pour cent pientres, les taxes de la taxe foncière pour l'année 1928. La taxe de l'eau sera aussi la même que celle de l'année dernière, mais une taxe de \$5.00 par famille sera imposée pour l'usine de filtration en construction.

LE GRAND TRIOMPHE

L'Eglise encore une fois commémorera dimanche par la splendeur de ses cérémonies le grand triomphe du Dieu-Sauveur sur la mort et le péché et ses hymnes d'allégresse proclameront l'apothéose du Christ-Vainqueur.

Il y a vingt siècles que les peuples chrétiens de la terre chantent une fois l'an l'Alleluia triomphal au souvenir de la résurrection du Christ et toujours, à chaque année, cette fête semble revêtir un cachet tout nouveau.

Pâques, en effet, c'est toujours la fête grande qui apporte après la Sainte Quarantaine de pénitence un regain de vie dans toutes les âmes chrétiennes pour qu'ainsi se réalise la parole des prophètes de l'ancienne loi que l'Eglise ne cesse de répéter dans l'admirable thème liturgique de la Grande Semaine.

Cette acclamation fière et joyeuse du peuple chrétien ainsi animé d'une vie nouvelle, ce chant de triomphe du Christus Vincti qui s'exhale de tous les coeurs, c'est toute la force sublime de notre foi et le principe fondamental de notre religion. Dieu seul est le maître de la vie, or le Christ, comme l'avait annoncé, a dompté la mort, donc le Christ est Dieu.

Le Christ-Dieu est par conséquent le roi des rois et son règne n'aura pas de fin malgré les attaques de ses ennemis, car il a dit: "Sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle."

La croix dominera le monde envers et contre tous et du Calvaire les rayons d'une espérance infinie baigneront à jamais cette terre que le sang du Christ a purifiée.

Et les peuples rediront jusqu'à la fin des temps ce chant d'allégresse et d'espoir: Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat. Alleluia!

LA PROPRIETE DE LA CIE BELL LE TELEPHONE LOCAL DEVIENT

Les dernières formalités de vente ont été effectuées à la fin de mars. — Un meilleur service de longue distance. — Améliorations générales en ville.

UN MOT D'HISTOIRE

La compagnie de téléphone Bell a définitivement pris possession du téléphone local depuis la fin de mars dernier et les dernières formalités du contrat de vente ont été remplies.

UN MOT D'HISTOIRE

L'histoire du téléphone local ne manque pas d'intérêt. Ce téléphone fut installé en ville il y a trente ans par M. François Gauthier. Il y avait alors douze boîtes et le bureau général d'opération était dans la demeure de M. Gauthier, située en ce temps sur la rue Hériot.

Après le grand feu qui balaya tout le bas de la rue Hériot à partir de l'endroit où se trouve actuellement le bureau de poste, le bureau de téléphone fut installé dans une vieille maison qui avait autrefois servi de presbytère et où se trouve actuellement la demeure de M. le Dr. Bélieu.

Plus tard, le bureau de téléphone, toujours dirigé par M. Gauthier fut transporté à la demeure de celui-ci situé sur la rue Brock et qu'il occupe encore à l'heure actuelle.

Dans la suite M. le curé Tétreau fut président de la compagnie et comme le téléphone s'était développé

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA. Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900. Capital autorisé \$5,000,000.00, Capital payé et Surplus \$5,810,000.00, Actif total (au 30 nov. 1927) \$50,716,000.00

Vos Valeurs sont-elles protégées? Moyennant un loyer minime, vous pouvez avoir l'usage d'un coffre de sûreté dans nos voûtes. Vos documents, tels que contrats, polices d'assurances, débiteures, petits bijoux etc., auront alors une protection efficace. Nous nous ferons un plaisir de vous expliquer le fonctionnement de ces coffres de sûreté si vous vous adressez à cette succursale. Succursale Drummondville L.-A. LARUE, Gérant

LES TRAVAUX DU MANOIR

Depuis hier matin une vingtaine d'hommes ont commencé à travailler aux fondations du Manoir Drummond. On entend pousser les travaux avec beaucoup d'activité, car il appert que suivant les termes du contrat l'édifice doit être terminé en 27 semaines, c'est-à-dire vers le commencement d'octobre.

LES TAXES SCOLAIRES

Le paiement des taxes scolaires retardées jusqu'au quatorze avril inclusivement pour accommoder les contribuables.

L'ESCOMPTE

Le temps de Pâques qui n'est pas sans apporter certaines dépenses supplémentaires à tous les citoyens comprend cette année avec la période où il faut payer les taxes scolaires, ce qui, à vrai dire, pouvait présenter certains embarras à quelques pères de famille.

Mais voici qu'une nouvelle réjouissante vient calmer un peu leurs soucis. M. Gaston Ringuet, le secrétaire trésorier de la Commission Scolaire de la ville, nous informe que les commissaires d'école, à leur séance du premier avril, ont décidé, dans le but d'accommoder les contribuables, d'étendre jusqu'au 14 avril inclusivement le délai accordé pour le paiement des taxes scolaires de l'année courante avec escompte de 10 pour cent.

Toute personne donc qui voudra obtenir cet escompte devra régler son compte de taxe au bureau du secrétaire trésorier d'ici au 14 avril inclusivement. Après cette date aucun escompte ne pourra être accordé.

Nouveau constable

M. Louis Morasse vient d'être engagé par la ville comme constable régulier, en remplacement de M. J.-B. Pelletier qui a démissionné récemment.

M. Morasse est avantageusement connu en ville et sa nomination comme constable a été bien accueillie par tous les citoyens. "La Parole" prie M. Morasse d'accepter ses vœux de succès.

AMELIORATIONS

Maintenant que la Compagnie Bell est en possession du téléphone, elle projette de grandes améliorations dans un avenir rapproché. On améliorera le service de longue distance entre notre ville et Montréal par l'addition de deux ou trois autres fils et l'on nous dit que le coût des travaux qui seront effectués en ville se chiffrent à pas moins de \$75,000.

Un ingénieur de la compagnie Bell est actuellement en ville pour faire l'étude des plans du service téléphonique et prendre note des améliorations urgentes.

On ne sait pas encore au juste si la Compagnie Bell construira prochainement ses bureaux, mais le fait qu'elle n'a pas voulu acheter ceux du téléphone local et qu'elle n'a pas signé de bail de loyer peut faire supposer qu'elle a un projet en vue pour un avenir prochain.

BEAU TEMOIGNAGE D'ESTIME A S. G. MGR GEO. COURCHESNE

Les confrères de classe de l'évêque-élu de Rimouski lui présentent leurs hommages et leurs souhaits. — Une adresse de circonstance lue par M. John-F. Walsh. — Une bourse de mille dollars est présentée. — Cérémonie touchante où l'on évoque les années de collège.

A RIMOUSKI

Les anciens élèves du collège de Nicolet, confrères de 1892 à 1900 de Sa Grandeur Monseigneur Georges Courchesne, évêque-élu de Rimouski, s'assemblaient au nombre d'une vingtaine, mercredi dernier, à l'école Normale de Nicolet, dont le nouveau évêque était le principal. Heureux qu'ils étaient d'apprendre la nouvelle de son élévation à l'épiscopat, ils virent lui témoigner leur estime et leur affection.

Au cours de l'adresse de circonstance que lui lut M. John-F. Walsh, il est dit que cette réunion de famille s'imposait. Cete famille n'existe pas depuis plus de 36 ans sans qu'elle constitue des liens très forts et c'est pourquoi les confrères de monseigneur ne pouvaient pas le laisser partir de Nicolet sans lui faire des protestations d'admiration et de regrets.

M. Henri Boisvert, régisseur-conjoint de Québec lui présente ensuite une bourse contenant mille dollars. On évoqua les années de collège, puis tous les degrés par lesquels monseigneur dut passer pour atteindre à l'épiscopat. "Tu seras toujours le grand maître d'école et le sémur de la parole du Christ", lui dit, en terminant son adresse, M. Walsh.

On remarquait à cette fête de reconnaissance: MM. les abbés Henri Belcourt, curé de Saint-Elphège, Uric Leblanc, curé de Manseau; Aristide Brûlé, curé de Saint-Sylvestre; M. Allard, Alfred Bernier, curé de Bonaventure sud; MM. Amédée Beauséjour, Joseph Desrosier, notaire à Saint-Guillemme; Fred. Robins, notaire à Drummondville; le Dr. Ambroise Bélieu de Drummondville; Alfred Montambault, publiciste de Montréal; Joseph Smith, de Québec; le Dr. Sa-

mul Vanasse, de Saint-Guillemme; Guillaume Léveillé, notaire à Saint-François du Lac; Arthur Dubuc, de Montréal; Henri Boisvert, de Québec; le Dr. Omer Poirier, de Trois-Rivières; Alfred Foucault, de Saint-Léonard et quelques autres.

Sa Grandeur Mgr Georges Courchesne a pris possession de son siège dimanche après-midi, le 26 mars. La cérémonie a été absolument privée. Elle s'est faite en présence de Mgr C. A. Charbonneau, P. A., Vicaire Général, et du Chapitre de la cathédrale; Mgr R. P. Sylvain, P. E., MM. les chanoines Fortunat Charron, Elzéar Roy, L. F. Côté, J. L. Roy.

Sa Grandeur Mgr Courchesne a fait ses premiers sermons à l'occasion de cette cérémonie. Il a nommé Vicaire Général Samuel Langis, professeur au Séminaire de Rimouski et lui a confié l'administration du diocèse jusqu'au jour du sacre, le 24 mai prochain. Mgr C. A. Charbonneau, P. A., qui exerçait ces fonctions de Vicaire Général depuis un grand nombre d'années, devient Vicaire Général honoraire. Ces nominations ont été annoncées aux paroissiens de la cathédrale de Rimouski, dimanche soir, à 8 heures, par le curé, M. le chanoine Elzéar Roy.

Sa Grandeur Mgr Courchesne a passé deux ou trois jours à Rimouski. Il est revenu à Nicolet, où il se prépare à quitter définitivement l'école Normale dont il est le Principal depuis plusieurs années. La cérémonie de son sacre aura lieu le 24 mai, en la cathédrale de Rimouski, comme nous l'avons déjà annoncé. Son Eminence le cardinal Rouleau, Archevêque de Québec, sacrera lui-même son nouveau suffragant.

Taxe de 5 sous sur la gazoline

Les automobilistes de la province de Québec ont commencé, lundi, à payer la taxe de cinq sous imposée sur chaque gallon d'essence, selon l'amendement apporté à la loi de la dernière session par lequel la taxe est élevée de trois sous à cinq sous sur chaque gallon impérial. Par l'augmentation de la taxe, le gouvernement provincial s'attend à recueillir un autre million au cours de l'année. L'essence qui sert aux fins agricoles, industrielles et de pêche jouiront encore d'un plein rabais.



Une maison scrupuleusement propre à l'année sans trouble!

Etes-vous de ces femmes qui à l'époque du grand ménage faites sortir tous les tapis à l'extérieur pour les battre à fond? Cela ne signifie-t-il pas qu'entre les ménages, vous ne vous imposez pas le travail pénible qui maintiendrait votre maison scrupuleusement propre. Vous pouvez cependant vous éviter tout travail épuisant et assurer à votre foyer une propreté méticuleuse, grâce à l'aspirateur Hoover, qui nettoie mieux vos tapis que par le "Battage" ordinaire — car le Hoover bat le tapis en même temps qu'il le nettoie. Ce "battage" est d'après un principe nouveau propre au Hoover, "l'agitation positive", qui par vibrations enlève les saletés destructives qui se logent profondément dans le tissu du tapis. Le nettoyage ordinaire ne nettoie que la surface, mais grâce à un Hoover le tapis est nettoyé à fond d'un côté à l'autre. Laissez-nous apporter un Hoover chez vous et vous prouver comment l'agitation positive enlève plus de saleté par minute d'usage que toute autre méthode de nettoyage. Nous vous montrerons en même temps comment les accessoires d'époussetage Hoover peuvent vous permettre de nettoyer les meubles et tentures aussi bien que le Hoover lui-même nettoie les tapis. Téléphonez-nous.

\$0.25 comptant seulement. La balance par petits versements. Complet avec accessoires d'époussetage.

SOUTHERN CANADA POWER Company Limited. "Appartenant à ceux qu'elle sert"

D'importants développements sont en cours à la mine SISCOE. Ecrivez pour avoir des détails spéciaux MOUNT Cie LIMITEE. Membres de la Bourse de Montréal MAIN 7327 4 RUE HOPITAL MONTREAL. Éditeurs de LA REVUE MINIERE publiée le 10 et le 25 de chaque mois, adressée GRATUITEMENT sur demande.



COIN DES ENFANTS

LES MARQUES ETAIENT RESTEES

Un père de famille anglais, d'une haute moralité, avait une jeune fille dont le cœur était bon, mais la nature grand nombre de défauts dont il se paraissait pas pressé du tout de s'en débarrasser.

La nouveauté plaît toujours à la jeunesse. L'écolier fut enchanté de l'adieu, et pendant quelque temps, s'appliqua si bien qu'il enlevait à peu près autant de clous qu'il en plantait.

Mais bientôt il se lassait, mit tout amour-propre de côté et ne chercha plus à se corriger. Il était resté cependant assez scrupuleux pour contenir la conviction et se faire un jour à une tierce personne qui avait été au courant de tout.

Les clous avaient laissé leurs marques. La chrétienne pardonna. Elle pardonna même dans la plus large mesure et s'éleva d'agir avec une coupable comme si elle n'avait rien fait.

Chers enfants, puisque nous faites sans eux, laissez-les aller. Mais le père paraît deviner et lui dit un ton très calme: «C'est fini, mon enfant, il n'y a plus de place.»

Le malheureux garçon, terrifié par cette preuve des nombreuses fautes qu'il avait commises, fondit en larmes et fit à son père le serment solennel de réformer sa conduite.

Les parents de Henri étaient fort riches. Ils lui donnaient tout ce qu'il désirait, et le gâtèrent de telle sorte qu'il ne travailla jamais.

Pourquoi êtes-vous si en colère, my dear boy, lui demanda alors son père. Il faut vous corriger, puisque, grâce à votre courage, tous les clous ont disparu.

C'est vrai, dit-il les clous ont disparu, mais les marques y sont encore. C'est comme un homme qui se jette dans la mer sans savoir nager.

Grand Roman Canadien inédit par Jules LARIVIÈRE

L'ASSOCIEE SILENCEUSE

CHAPITRE XIX LA FLAMME QUI BRECHAUFFE

On était maintenant en plein hiver et la discordante activité d'Etienne trouvait amplement à s'exercer.

Etienne avait été ce que l'on est convenu d'appeler un mondain. Il aimait le bruit, les plaisirs, les réjouissements élégants, la danse et tout ce qui se fait dans les bals.

Etienne avait été ce que l'on est convenu d'appeler un mondain. Il aimait le bruit, les plaisirs, les réjouissements élégants, la danse et tout ce qui se fait dans les bals.

Etienne avait été ce que l'on est convenu d'appeler un mondain. Il aimait le bruit, les plaisirs, les réjouissements élégants, la danse et tout ce qui se fait dans les bals.

Etienne avait été ce que l'on est convenu d'appeler un mondain. Il aimait le bruit, les plaisirs, les réjouissements élégants, la danse et tout ce qui se fait dans les bals.

LOIE DE LA ST-MARTIN

"C'est aujourd'hui le jour de ma fête, dit le petit Martin, ses yeux se levèrent et à ses côtés. Ce soir nous mangerons une oie rôtie."

A la tombée de la nuit, on alluma les lumières, et les enfants tout joyeux s'empresèrent de prendre place autour de la table dressée pour le souper.

"Il faut encore une petite demi-heure, dit-elle, avant qu'elle soit bonne à manger."

A ces mots, l'impatience grigna les jeunes convives qui se prirent à pleurer. Mais la servante, pour les apaiser, eut recours à une ruse et leur dit:

"Tenez-vous bien tranquilles, car c'est aujourd'hui que le terrible Croquemitaine parcourt les rues pour chercher les enfants qui ne sont pas sages et les emporter dans son sac."

"Vous mes enfants, vous voilà bien justement punis de votre impatience. Aussi vous contentez-vous d'attendre."

"Tenez-vous bien tranquilles, car c'est aujourd'hui que le terrible Croquemitaine parcourt les rues pour chercher les enfants qui ne sont pas sages et les emporter dans son sac."

"Vous mes enfants, vous voilà bien justement punis de votre impatience. Aussi vous contentez-vous d'attendre."

"Tenez-vous bien tranquilles, car c'est aujourd'hui que le terrible Croquemitaine parcourt les rues pour chercher les enfants qui ne sont pas sages et les emporter dans son sac."

"Vous mes enfants, vous voilà bien justement punis de votre impatience. Aussi vous contentez-vous d'attendre."

"Tenez-vous bien tranquilles, car c'est aujourd'hui que le terrible Croquemitaine parcourt les rues pour chercher les enfants qui ne sont pas sages et les emporter dans son sac."

"Vous mes enfants, vous voilà bien justement punis de votre impatience. Aussi vous contentez-vous d'attendre."

"Tenez-vous bien tranquilles, car c'est aujourd'hui que le terrible Croquemitaine parcourt les rues pour chercher les enfants qui ne sont pas sages et les emporter dans son sac."

"Vous mes enfants, vous voilà bien justement punis de votre impatience. Aussi vous contentez-vous d'attendre."

"Tenez-vous bien tranquilles, car c'est aujourd'hui que le terrible Croquemitaine parcourt les rues pour chercher les enfants qui ne sont pas sages et les emporter dans son sac."

"Vous mes enfants, vous voilà bien justement punis de votre impatience. Aussi vous contentez-vous d'attendre."

"Tenez-vous bien tranquilles, car c'est aujourd'hui que le terrible Croquemitaine parcourt les rues pour chercher les enfants qui ne sont pas sages et les emporter dans son sac."

"Vous mes enfants, vous voilà bien justement punis de votre impatience. Aussi vous contentez-vous d'attendre."

"Tenez-vous bien tranquilles, car c'est aujourd'hui que le terrible Croquemitaine parcourt les rues pour chercher les enfants qui ne sont pas sages et les emporter dans son sac."

"Vous mes enfants, vous voilà bien justement punis de votre impatience. Aussi vous contentez-vous d'attendre."

"Tenez-vous bien tranquilles, car c'est aujourd'hui que le terrible Croquemitaine parcourt les rues pour chercher les enfants qui ne sont pas sages et les emporter dans son sac."

Pour Votre Carnet

Si vous avez de la visite, une naissance ou une mortalité chez vous, dites-le immédiatement au rédacteur de "LA PAROLE".

Bureau - 163, rue Hériot

M. E. Plante

Palpitations. Mal de reins. Mauvaise digestion. Erit au médécins. Pilules Moro.

"Depuis sept mois j'étais sous les soins des docteurs; je ne pouvais pas travailler parce que j'avais beaucoup de mal aux reins et des palpitations de coeur."

Après avoir essayé de nombreux médicaments, j'ai eu recours à la médecine de M. E. Plante.

Après avoir essayé de nombreux médicaments, j'ai eu recours à la médecine de M. E. Plante.

Après avoir essayé de nombreux médicaments, j'ai eu recours à la médecine de M. E. Plante.

Après avoir essayé de nombreux médicaments, j'ai eu recours à la médecine de M. E. Plante.

Après avoir essayé de nombreux médicaments, j'ai eu recours à la médecine de M. E. Plante.

Après avoir essayé de nombreux médicaments, j'ai eu recours à la médecine de M. E. Plante.

Après avoir essayé de nombreux médicaments, j'ai eu recours à la médecine de M. E. Plante.

Après avoir essayé de nombreux médicaments, j'ai eu recours à la médecine de M. E. Plante.

Après avoir essayé de nombreux médicaments, j'ai eu recours à la médecine de M. E. Plante.

Après avoir essayé de nombreux médicaments, j'ai eu recours à la médecine de M. E. Plante.

Après avoir essayé de nombreux médicaments, j'ai eu recours à la médecine de M. E. Plante.

Après avoir essayé de nombreux médicaments, j'ai eu recours à la médecine de M. E. Plante.

Après avoir essayé de nombreux médicaments, j'ai eu recours à la médecine de M. E. Plante.

Après avoir essayé de nombreux médicaments, j'ai eu recours à la médecine de M. E. Plante.

Après avoir essayé de nombreux médicaments, j'ai eu recours à la médecine de M. E. Plante.

Après avoir essayé de nombreux médicaments, j'ai eu recours à la médecine de M. E. Plante.

LA PAROLE

(JOURNAL INDEPENDANT DES PARTIS POLITIQUES) Publié par "LA PAROLE" LIMITEE 163, rue Hériot, Drummondville, Qué.

ABONNEMENT Canada par mail, un an... \$2.00 Etats-Unis et Europe, un an... \$3.00 Canada par mail, six mois... \$1.25 Etats-Unis et Europe, six mois... \$2.00

Une leçon profitable

Le conseil d'union que nos économistes avisés donnent de temps à autre à la population de la province de Québec ne saurait être passé sous silence, parce que la grande question matérielle du jour pour nous, Canadiens français, c'est de mieux nous organiser pour combattre l'ambiance économique des étrangers.

Dans une conférence qu'il prononça récemment sous les auspices de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

LA PAROLE

(JOURNAL INDEPENDANT DES PARTIS POLITIQUES) Publié par "LA PAROLE" LIMITEE 163, rue Hériot, Drummondville, Qué.

ABONNEMENT Canada par mail, un an... \$2.00 Etats-Unis et Europe, un an... \$3.00 Canada par mail, six mois... \$1.25 Etats-Unis et Europe, six mois... \$2.00

Terre-Neuve

Il est beaucoup question de Terre-Neuve de ce temps-ci chez nos parlementaires; on discute quel devrait être l'accueil du Canada à la demande que formulerait Terre-Neuve de devenir une province canadienne.

Jusqu'aujourd'hui, cependant, si l'on en juge par les discours de nos différents hommes politiques qui ont abordé le sujet, on semble généralement d'avis que le Dominion devrait faire l'accueil le plus sympathique à toute proposition d'union de Terre-Neuve.

Pratiquement, en effet, cette grande île aurait dû faire partie du territoire canadien. Lorsque la Confédération fut établie en 1867, nos frères avaient invité Terre-Neuve à se rallier aux autres provinces pour former le Dominion, mais sa population d'alors, composée en grande partie de pêcheurs, craignait des désenchantements et surtout une trop grande concurrence des provinces voisines, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, sur le marché mondial du poisson.

Mais, depuis ce temps, les idées ont changé, la Confédération a fait ses preuves et a apporté la prospérité au pays. Terre-Neuve, par ailleurs, qui commence à s'industrialiser et qui voit les provinces canadiennes s'acheminer vers le progrès en travaillant la main dans la main, aurait tout avantage à consolider ses intérêts avec ceux du Canada, car elle comprend que pour mieux réussir à faire une lutte efficace à la concurrence économique qui s'exerce aujourd'hui dans le monde, les peuples, comme les individus, doivent de plus en plus se coaliser et travailler en commun s'ils ne veulent pas se laisser écraser par leurs grands rivaux.

Cette union semble surtout désirable pour l'un et l'autre des pays depuis que Terre-Neuve a acquis une large partie du Labrador où se trouvent des richesses forestières et hydrauliques incalculables, et il serait à souhaiter qu'elle s'effectuât pour une plus grande solidarité nationale, aussi bien de ce côté-ci du Golfe que de l'autre.

Un cri d'alarme

Le cri d'alarme jeté récemment à Ottawa par le sénateur Beaubien n'a pas été sans causer un certain émoi dans tout le pays.

C'est que l'hon. sénateur a déclaré franchement que la propagande des idées communistes au Canada, cette doctrine de révolution et par conséquent de crimes et de vols, prend des proportions vraiment inquiétantes chez nous, surtout par le fait qu'elle est propagée par des écoles, des universités et des journaux canadiens.

Des écoles communistes actives et une presse révolutionnaire sont en effet chargés chez nous de répandre la doctrine d'insurrection par Moscou et sont payés par elle. Cette assertion du sénateur Beaubien n'est pas pour surprendre ceux qui suivent un peu les journaux et qui se donnent la peine de regarder un peu autour d'eux.

L'étonnement viendrait plutôt de la complaisance avec laquelle nos hommes publics accueillent dans le pays une foule de gens, des parties de l'Europe les plus susceptibles de conserver le virus révolutionnaire, sous prétexte de peupler le Canada.

Le sénateur dit qu'il y a eu à ce sujet une quarantaine d'écoles communistes fréquentées par quelque deux mille élèves. Dans ces écoles on oppose l'enseignement communiste à l'enseignement chrétien.

Les temples du Travail servent aussi à la propagande de cette doctrine et y amènent les immigrants aussitôt arrivés au pays pour les endoctriner.

Dans certaines parties de l'Ontario, la situation est si sérieuse, dit encore le sénateur, qu'elle a retenu l'attention du gouvernement. Et ce n'était pas sans cause, car on distribuait déjà à profusion aux élèves des écoles de la littérature révolutionnaire.

De son côté, l'évêque Helenowski, qui connaît parfaitement l'Europe continentale, d'où nous vient une bonne proportion de notre immigration, assure que le mouvement communiste au Canada est une menace sérieuse.

En considération de ces faits, on peut se demander avec le sénateur Beaubien quand le gouvernement se décidera à faire quelque chose pour parer à ce danger menaçant. Ne serait-il pas de politique vraiment nationale qu'on mit au plus tôt un frein à ce débordement révolutionnaire?

Si nos gouvernements ferment les yeux trop longtemps sur le danger qui menace de s'implanter au pays, ils ne seront plus de taille à le combattre avec avantage quand les esprits auront été contaminés.

de gens qui manipulent les produits laitiers. Le gouvernement agit en multiples applications de la propreté scrupuleusement importante contre tout danger de contamination croisée et travaille pour l'association simple et ayant la conviction que la prospérité de celle-ci fera leur propre prospérité.

Ce n'est pas la première fois que des compatriotes d'expérience nous apportent ainsi de précieux conseils, mais il est à espérer que d'autres viendront ces appuier, car il faut présumer qu'à force de s'entendre redire les mêmes choses l'on viedra, chez nous, à comprendre leur propos. Il est un fait évident, c'est que la puissance de nos adversaires dans le domaine économique est faite pour une bonne part de notre faiblesse. Affirmons notre volonté de vivre, organisons notre système de combat avec énergie et nous pourrions être assurés que la question changera d'aspect.

BILLET HEBDOMADAIRE

Vous êtes-vous déjà demandé quelle sera la population du globe dans quelque cinq ou six siècles? Avez-vous songé un instant aux problèmes économiques que devra résoudre l'humanité alors que les peuples, devenus innombrables, auront envahi toutes les terres habitables du globe?

Quelle sera la sorte du genre humain, alors que les siècles l'auront stérilisé et peut-être pas assagi? L'organisation des nations sera-t-elle si parfaite que des millions d'individus pourront vivre sans crainte sur des continents surpeuplés et être assurés des choses les plus nécessaires à la vie?

Il est certain que notre planète peut nourrir plusieurs milliards de bœufs, mais encore y a-t-il une limite à cette capacité de nutrition. Avant que nous soyons devenus peuples à capacité et soit obligés de laisser examiner le trop-plein de leur population vers des colonies ou pays étrangers, La Belgique pourrait à peine contenir 10 millions d'habitants; l'Allemagne aurait suffisamment de 70 millions d'âmes; l'Italie, l'Angleterre sont surpeuplées; l'Espagne, à cause de son sol, ne s'accroîtrait pas facilement d'un surplus de 10 millions. Du côté de l'Asie, des populations colossales pullulent et chaque année des millions de personnes viennent grossir ces peuples si prolifiques du Levant, La Chine, le Japon, l'Inde, la Corée, etc. considèrent les pays occidentaux comme des paradis et se font un plaisir de venir en masse vers le nord; les terres sont si fertiles que les récoltes de blé et de maïs s'accroissent de plus en plus.

Le conseil d'union que nos économistes avisés donnent de temps à autre à la population de la province de Québec ne saurait être passé sous silence, parce que la grande question matérielle du jour pour nous, Canadiens français, c'est de mieux nous organiser pour combattre l'ambiance économique des étrangers.

Dans une conférence qu'il prononça récemment sous les auspices de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

Permettre aux cartes et aux trusts de s'étendre et de se fortifier davantage, c'est risquer de mettre plus capab... M. Jules Dérôme a insisté sur le danger de la concentration des entreprises financières, industrielles et commerciales des étrangers, à laquelle nos compatriotes n'opposent qu'un individualisme faible.

La coulisse

On nous mande de New-York que la "General Motors" est sur le point d'englober les établissements "Reynold Spring", fabricants de ressorts pour coussins d'auto. Depuis quelque temps, le titre de cette dernière société est plus actif que jamais à la Bourse de New-York, et on s'attend à ce que nos cours actuels, 9 3/4, s'améliorent brusquement d'un peu.

Un cinquième de la bonnetterie, un tiers de la lingerie, 5% des tissus vendus au comptoir sont de soie artificielle. Après les chapeaux, nos autres articles de mode sont en cellophane. Toute la production de "Celanese Corporation of America" est vendue jusqu'en août.

Il vient de se former aux Etats-Unis, une société au capital d'un million pour la fabrication d'un verre incalculable qui n'aura qu'un huitième de pouce d'épaisseur, et qui sera vendu sous le nom de "Duplate". On sait que la "Perfection Glass" est engagée dans cette industrie au Canada.

Valueur recommandée: Les établissements Fleischmann sont les plus grands fabricants de levure, de vinaigre et de malt en Amérique. Tous les jours, leurs produits sont distribués à plus de 44,000 boulangeries, hôtels, etc, et à plus de 250,000 épiceries. Ce sont ceux qui sont propriétaires de la distillerie "Melchers" à Berthier. Capital: 12,000 actions de priorité de \$100 et 4,500,000 parts ordinaires. Disponibilités: \$32,229,922; Exigibilités: \$5,147,045; Fond de roulement: \$27,082,877. Cours du jour \$69.75.

Maytag, recommandé à \$30.50 le 15 mars, coté \$38.50. Wayagamack, recommandé à \$101 le 15 mars, coté \$112.

Si je trouve que la vérité a plus de droits que l'erreur, on me dira: "Vous voulez donc enchaîner la science?" Mgr d'Hulst (Suite à la page 8)

Tabac à Pipe Master Mason

en Palettes ou en Paquets. Fait de tabac Burley très savoureux et très doux.

Sensationnelles REDUCTIONS sur les nouveaux WILLYS-KNIGHT Six

Le public n'est pas lent à apprécier les bas prix joints à la haute qualité. Voilà pourquoi les ventes de Willys-Knight ont augmenté et le coût de production a été réduit au point d'effectuer de substantielles économies. Nous nous faisons bénéficier de ces économies en vendant nos autos aux prix réduits ci-dessous. (En vigueur le 2 avril).

Willys-Knight Six régulier Nouveaux bas prix

Coach - \$1,395. Sedan - \$1,525.

Willys-Knight "70A" Six Spécial

Touring - \$1,575. Coupé - \$1,575. Coach - \$1,645. Routière - \$1,650. Sedan - \$1,845. Cabriolet-Coupé - \$1,845.

Prix de gros six Willys-Knight: Routière \$2,365; Cabriolet-Coupé \$2,695; Sedan \$2,695; Coupé à cinq places \$3,140. Tous les prix f. a. d. à l'usine. Taxes en plus.

Aimé Boisvert, Engr. DRUMMONDVILLE, P. Q.

L'ouvrier - Ses droits - Notre devoir

Dans quelques jours l'ouvrage va être abondant: il se construira de nombreux édifices, d'autres seront restaurés complètement; les travaux sur les chemins, les labours, sement ces donneront de l'emploi à un grand nombre de personnes qui ont chômé et vivre.

Il y aura activité: pourquoi n'y aurait-il pas prospérité? Celui qui paie salaire veut que celui qu'il emploie de pense à son avantage, généralement ses forces, son habileté: c'est légitime; mais a-t-il pour l'ouvrier cette justice à lui-même le salaire voulu? Le patron a des droits, mais il a aussi des devoirs.

On clame que l'ouvrier qui ne donne pas tout son effort d'une manière rationnelle, vole le patron. Que dire du patron qui ne paie pas à l'ouvrier le salaire auquel il a droit, non pas en vertu d'un contrat, consenti sous la pression du besoin ou de la faim, mais en raison du service rendu?

ALLEGRESSE

Pour "toi" ces fleurs de Pâques. Plus de voix nostalgiques dans l'air! Le carillon de la résurrection chante la joie, la joie fleurie! Tout respire joie et bonheur, les fleurs les voix, les chants, les coeurs! Les couleurs du ciel sont fraîches du renouveau plein d'amour, et le clavier heureux de la terre s'unît à l'allégresse de là-haut: c'est la résurrection de tout, sous la résurrection du Christ Sauveur!

SOUHAIT

Que Pâques jette à profusion dans vos coeurs, dans vos âmes et tout autour de vous, chères lectrices, bonnes amies, des joies douces et belles qui se prolongent indéfiniment!...

PAQUES

Alleluia! Alleluia! C'est Pâques! Quelle joie! Quelle nouveauté dans l'atmosphère ensoleillée du printemps!

Dès l'aurore, les cloches tintent gaiement dans les airs leurs harmonies grandioses, jetant leurs notes suaves pour annoncer la résurrection du Christ-Sauveur. Et le peuple s'incline avec amour, confiance et bonheur en ce beau jour de triomphe et de gloire.

Une brise nouvelle ramène en notre cher pays les hirondelles chanteuses qui caressent déjà de leurs ailes légères les branches bourgeonnées des vieux érables de "Chez nous".

Pâques: c'est la douce et charmante symphonie de la nature aux riantes métamorphoses, qui mettra toutes les roses en fleurs!

Pâques: c'est la renaissance de l'âme à la vie de la grâce, que le chant sublime des cloches proclame heureuse et victorieuse, qui rallume sa flamme divine dans les coeurs canadiens français, fièrement catholiques et attachés au sol de notre patrie: "Le Canada."

Pâques: Jour de résurrection! Verse en nos coeurs la sainte ivresse. Pâques: Jour de bénédiction! Donne à nos âmes l'allégresse. Canadiens, chantons en chœur. Ta joie, ta gloire et ton bonheur!

Suzanne des Ormeaux.

LE MIRACLE DE PAQUES

Arlette d'un geste las mit des secans bronze sur la longue lettre chamois puis laissa rouler sa tête aux traits fatigués, sur le coussin de satin attaché au dossier du large fauteuil. Sous le bandeau bien assis, ses yeux bleus se mirent à se boucler des cheveux châtain de gouttes de sueur perlèrent, puis les paupières se fermèrent sur les grands yeux bruns de petite maîtresse, qui vaincu par la fatigue s'assoupit.

Malgré cet intime chagrin, l'existence d'Arlette se continuait calme, paisible, jusqu'au jour où une violente angine de gorge la cloqua sur un lit de souffrances. Soignée par d'habiles médecins, la jeune fille ne guérit de ce mal que pour apprendre que le cancer la guettait: Rien ne fut épargné: traitements remèdes, tout y passa, seule l'opération resta. Elle était l'unique espoir de cette famille éplorée et la dernière ressource de la science médicale. Ce n'était pas de gaieté de coeur qu'Arlette s'était décidée; elle savait ce qui résulterait de cette opération. Cachée derrière une draperie elle avait entendu le médecin dire à son père: "Courage mon ami. C'est un cas très grave! Ce sera la mort, ou la perte totale de l'usage de la parole". Et Arlette avait tremblé en entendant ce terrible arrêt!

Muette! C'était aussi triste que de mourir! Ne plus parler! Ne se faire entendre que par signes!... Quelle épreuve! Et dans la vague, déjà, Arlette voyait couler tous ses espoirs, elle assistait impuissante à la fin de son rêve! Dans quelques jours tout serait consommé, et Pâques la verrait morte ou sans paroles! C'est alors que la malade s'éleva, elle se leva, elle se dressa, elle se dressa à une hauteur extraordinaire, envoyant à ses amis ses souhaits et son sourire... puis à Gabriel B. elle avait avoué son amour, non voulant pas si elle mourait, emporter son secret avec elle! Elle voulait sa présence, son baiser, même si elle était partie pour l'au-delà, elle voulait qu'il fut là pour l'accompagner à sa dernière demeure! Et pendant qu'Arlette reposait, la lettre oblongue aux cachets de bronze, faisait une tâche claire sur le buvard vert.

Un léger bruit réveilla la jeune fille; c'était sa garde, qui souriait et lui apportait une potion, le gros dant un peu de s'être fatiguée à tant écrire; puis l'aïda à se mettre à table.

RESURRECTION

Au village, un matin de Pâques. Ma fenêtre s'ouvre sur l'humble église où je priais jadis, A pareil jour, le Christ qui venait de renaître, Et dont le ciel d'avril montrait le paradis.

L'Église, comme alors, jusqu'au porche est remplie De rustiques, depuis hier soir confusés. Le coeur clair comme un vin défilé de sa lie, Et qui vont vers le Pain mystique en rangs pressés.

Les chantes à l'orgue, dans le clocher les cloches Font sonner jusqu'au ciel l'alleluia joyeux, Et j'entends dans les bois que l'air pur fait plus proches La grasse grive dire aussi l'hymne pieux.

Et dans mon jardinet deux mignons troglodytes — Deux jeunes amoureux et rivaux — vont chantant, Voltigeant dans un arbre, et lançant leurs redites, Toujours plus haut, toujours plus loin, toujours montant.

Puis, en bas, à mes pieds, du plancher que visite Un rayon de soleil obliquement entré, Un insecte poudreux sort gauchement, hésite, Comme Lazare aux plis du linceul empesté;

C'est une grosse mouche. Elle aussi se délivre Du lourd sommeil et du suaire de la mort; Mais ce premier sommeil l'éblouit et l'enivre Et la fait trébucher ainsi qu'un vin trop fort.

Elle assure pourtant ses pattes engourdies, Ouvre son aile; puis, d'un vol sonore et sûr, Par la fenêtre ouverte aux fraîches mélodies Elle s'élance dans la lumière et l'azur.

Ne vas-tu pas surgir à ton tour, ma pauvre âme, Du sépulcre où tu dors d'un si honteux sommeil, Déchirer ton linceul dont le mal fit la trame Et renaître à la foi quand tout chante au soleil?

FRANÇOIS FABIE.

LA PREMIERE ABSOLUTION

Au soir du vendredi, quand la nuit se fit sombre Et que la terre en deuil sembla clamer ses pleurs, Du val profond et noir, Pierre abandonna l'ombre Et monta vers Jean, la cité des douleurs.

A la maison de Jean, il frappe, il entre, il tombe A genoux: "J'ai péché, pardon, pardon, pardon!" L'Apôtre bien-aimé d'émotion succombe; Mais la Vierge: "Pardonne au nom du Christ si bon!"

Et Jean lève la main pour absurde, en silence... Et Pierre dit: "Quelle sera ma pénitence? Trois fois, j'ai renié le Seigneur en ce jour!"

Alors, Marie, avec une bonté suprême: "Pour expier, tu lui diras trois fois: 'Je t'aime' Et toujours, désormais, tu croiras à l'AMOUR." FRA ANGELICO.

— Elle est enveloppé de bleu, et charmant, charmant... — Montre donc bien vite... — Un peu de patience, monsieur mon frère, je ne l'ai pas dans ma poche! — C'est donc un gros paquet... — Gros comme surprise, gros comme valeur, mais pas dans une très grande boîte... — Allons, tu me mets au supplice, cours vite me chercher cette merveille... — Frotte-moi que tu seras bien content... — Je veux voir d'abord... — Si tu n'apprécies pas mon trésor, méchant frère... — Lucie, absent un moment, revient avec sa chèbre Mariette qui, sans s'en douter, est le gros surprenant. La pauvre secourue vient de la main de son frère plutôt avec un nuage de déception que l'enthousiasme rêvé... Mais le charme de la gracieuse Mariette eut assez des trois jours que le fils passa au foyer paternel pour faire la conquête d'un coeur. Au matin du dimanche de Pâques, Léonle coeur ému plus il n'aurait voulu le laisser voir, dit à sa soeur: — Tu surprends, je le veux... — croi-tu qu'elle voudra?... — Fais ta demande aujourd'hui même, tout chante dans la nature, c'est un jour de fête, un soleil Alleluia de toute la terre au ciel!

— Ce soir là, une petite fille en bleu, chantait pour son fiancé. C'était Paques Joyeuses!

Elle assure pourtant ses pattes engourdies, Ouvre son aile; puis, d'un vol sonore et sûr, Par la fenêtre ouverte aux fraîches mélodies Elle s'élance dans la lumière et l'azur.

Ne vas-tu pas surgir à ton tour, ma pauvre âme, Du sépulcre où tu dors d'un si honteux sommeil, Déchirer ton linceul dont le mal fit la trame Et renaître à la foi quand tout chante au soleil?

FRANÇOIS FABIE.

Elle assure pourtant ses pattes engourdies, Ouvre son aile; puis, d'un vol sonore et sûr, Par la fenêtre ouverte aux fraîches mélodies Elle s'élance dans la lumière et l'azur.

Ne vas-tu pas surgir à ton tour, ma pauvre âme, Du sépulcre où tu dors d'un si honteux sommeil, Déchirer ton linceul dont le mal fit la trame Et renaître à la foi quand tout chante au soleil?

FRANÇOIS FABIE.

Elle assure pourtant ses pattes engourdies, Ouvre son aile; puis, d'un vol sonore et sûr, Par la fenêtre ouverte aux fraîches mélodies Elle s'élance dans la lumière et l'azur.

Ne vas-tu pas surgir à ton tour, ma pauvre âme, Du sépulcre où tu dors d'un si honteux sommeil, Déchirer ton linceul dont le mal fit la trame Et renaître à la foi quand tout chante au soleil?

FRANÇOIS FABIE.

Elle assure pourtant ses pattes engourdies, Ouvre son aile; puis, d'un vol sonore et sûr, Par la fenêtre ouverte aux fraîches mélodies Elle s'élance dans la lumière et l'azur.

Ne vas-tu pas surgir à ton tour, ma pauvre âme, Du sépulcre où tu dors d'un si honteux sommeil, Déchirer ton linceul dont le mal fit la trame Et renaître à la foi quand tout chante au soleil?

FRANÇOIS FABIE.

Elle assure pourtant ses pattes engourdies, Ouvre son aile; puis, d'un vol sonore et sûr, Par la fenêtre ouverte aux fraîches mélodies Elle s'élance dans la lumière et l'azur.

Ne vas-tu pas surgir à ton tour, ma pauvre âme, Du sépulcre où tu dors d'un si honteux sommeil, Déchirer ton linceul dont le mal fit la trame Et renaître à la foi quand tout chante au soleil?

FRANÇOIS FABIE.

Elle assure pourtant ses pattes engourdies, Ouvre son aile; puis, d'un vol sonore et sûr, Par la fenêtre ouverte aux fraîches mélodies Elle s'élance dans la lumière et l'azur.

Ne vas-tu pas surgir à ton tour, ma pauvre âme, Du sépulcre où tu dors d'un si honteux sommeil, Déchirer ton linceul dont le mal fit la trame Et renaître à la foi quand tout chante au soleil?

FRANÇOIS FABIE.

Elle assure pourtant ses pattes engourdies, Ouvre son aile; puis, d'un vol sonore et sûr, Par la fenêtre ouverte aux fraîches mélodies Elle s'élance dans la lumière et l'azur.

Ne vas-tu pas surgir à ton tour, ma pauvre âme, Du sépulcre où tu dors d'un si honteux sommeil, Déchirer ton linceul dont le mal fit la trame Et renaître à la foi quand tout chante au soleil?

FRANÇOIS FABIE.

Elle assure pourtant ses pattes engourdies, Ouvre son aile; puis, d'un vol sonore et sûr, Par la fenêtre ouverte aux fraîches mélodies Elle s'élance dans la lumière et l'azur.

Ne vas-tu pas surgir à ton tour, ma pauvre âme, Du sépulcre où tu dors d'un si honteux sommeil, Déchirer ton linceul dont le mal fit la trame Et renaître à la foi quand tout chante au soleil?

CONCOURS

a) Ce sont les femmes qui font et qui défont! Sujets à développer: b) Des découvertes ou inventions de notre siècle, quelle, d'après vous, rendra le plus de service à l'humanité.

Les réponses, écrites d'un seul côté du papier, et plus lisiblement possible, ne devront pas dépasser 500 mots. Une enveloppe cachetée contenant le pseudonyme, avec le nom et l'adresse du concurrent, devra accompagner chaque composition.

Le même personnel pourra concourir sur chacun des sujets; seulement, elle aura soin de choisir un pseudonyme différent pour chaque travail.

Le concours se terminera le 15 avril prochain. Adresser tout envoi: Française — "La Parole", Drummondville, Qué.

LE THÉ VERT "SALADA"

Provenance: les plateaux élevés du Ceylan et des Indes. - Qualité: la feuille délicate qui n'a vu que quelques semaines. Résultat: une infusion des plus délicieuses. 38c. la 1/2 lb.

GOUTTE D'EAU. Mme Edmond Guerin Habituee au grand air. Recourt aux PILULES ROUGES pour maintenir ses forces parce qu'elle manque d'exercice et d'air frais. Manque d'appétit. Faiblesse déconcertante.



CONSULTATIONS GRATUITES. — Les femmes qui désirent consulter nos Médecins peuvent le faire tous les jours de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches jours de fêtes religieuses) à nos bureaux, No 1570, rue St-Denis. Que celles qui peuvent y venir, nous écrivent tous les détails de la maladie et si, après avoir minutieusement étudié leur cas, nos médecins jugent la maladie trop sérieuse, ils indiqueront à chacune le meilleur médecin sa localité pour nous aider à la soigner. Voilà de tout pour toutes un moyen économique et certain de traiter.

PILULES ROUGES. Cliché Chimique Franco-Américaine, Ltée. 1570, rue St-Denis, Montréal.

PILULES ROUGES

Chassant de l'hiver les derniers vestiges, le printemps apporte des airs nouveaux, sa vieille chanson — toujours belle pourtant — et, de partout, nous vient des réflexions joyeux, des hymnes de félicité.

ALLELUIA! Chrétiens, chantez Alleluia! Alleluia... Jésus ressuscité a formé les anges en créant le serpent infernal et ouvert les portes de la Jérusalem céleste.

Alleluia... Parons nos âmes de fleurs suaves de toutes les vertus, des yeux de Christ triomphant.

Alleluia... Qu'on l'entende partout ce cri de notre foi et qui soit le prélude de celui qu'on crie dans les clochers à jamais.

ALICE DE VALCOURT. PENSEES PASCALLES. "Il faut que tu viennes passer tes vacances de Pâques avec nous, écrit à son grand frère, la gentille Lucie, j'ai une grosse surprise pour toi".

Sans être méchant, Léon attristait beaucoup sa famille vers laquelle il ne venait plus que très rarement, et sans l'affectueux tendresse de son enfance. La grande ville prenait son temps, son coeur.

Lucie avait présumé que dans le fond de son coeur l'espoir de rendre plus sérieux ce grand frère existait. Son amie Lucie, Mariette était son invitée pour Pâques; en lui racontant un peu de son chagrin, Lucie entendit soudain l'histoire que le grand frère qui avait une prédilection pour les cheveux dorés. Et puis, il aimait tant la musique, résistait-il au charme de la voix si douce de Mariette?

— Et ta surprise, Mariette? demandait aussitôt après son arrivée le jeune homme anxieux.

Il désodorise, ce qui vous soulage d'un gros souci. Plus de lavage, vous n'avez qu'à le jeter.

Procurez-vous Kotex dès aujourd'hui, à la pharmacie ou dans un magasin de nouveautés ou dans un magasin à visiter. Apprenez ainsi pourquoi les femmes, dans l'intérêt de leur santé, ont partout renoncé aux serviettes insuffisantes d'autrefois.

Procurez-vous Kotex dès aujourd'hui, à la pharmacie ou dans un magasin de nouveautés ou dans un magasin à visiter. Apprenez ainsi pourquoi les femmes, dans l'intérêt de leur santé, ont partout renoncé aux serviettes insuffisantes d'autrefois.

Page de l'Agriculteur

L'industrie du sucre d'érable. Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Les premiers fabricants au Canada. Le sirop principal de cette industrie. Les arbriges du Canada nous ont légué et le toboggan, mais l'art de fabriquer cette précieuse denrée alimentaire et cette friandise n'est que le sucre d'érable.

Le prix de revient des porcs

1159 livre de grain, qui ont coûté \$23.55 y compris une petite somme pour le pacage. Entre la mise-bas et le sevrage des porcs, soit une période de 58 jours, les truies ont consommé en moyenne 696 livres de grain plus un peu de lait écrémé, qui ont coûté \$14.72 par truie.

La production du porc est l'une des branches les plus importantes de l'industrie animale sur les fermes canadiennes. Nous en voyons la preuve dans le fait que la population porcine du Canada se chiffrait par 4,470,771 têtes en 1926.

Le nombre de porcs qu'une truie met au monde tous les ans et le nombre de porcs dans chaque portée sont deux facteurs qui excèdent de grande influence sur le prix de revient. Disons aussi que chaque fois qu'une truie perd un jeune porc, le coût des autres est relativement accru d'autant.

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le prix de revient des porcs

1159 livre de grain, qui ont coûté \$23.55 y compris une petite somme pour le pacage. Entre la mise-bas et le sevrage des porcs, soit une période de 58 jours, les truies ont consommé en moyenne 696 livres de grain plus un peu de lait écrémé, qui ont coûté \$14.72 par truie.

La production du porc est l'une des branches les plus importantes de l'industrie animale sur les fermes canadiennes. Nous en voyons la preuve dans le fait que la population porcine du Canada se chiffrait par 4,470,771 têtes en 1926.

Le nombre de porcs qu'une truie met au monde tous les ans et le nombre de porcs dans chaque portée sont deux facteurs qui excèdent de grande influence sur le prix de revient. Disons aussi que chaque fois qu'une truie perd un jeune porc, le coût des autres est relativement accru d'autant.

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Le miracle de Pâques. (Suite de la page 6)

Coopération des agents du C. N. R.

Bien que le service de Colonisation du Canadian National ne se considère pas tout comme une agence matrimoniale il ne recule pas lorsque l'occasion s'en présente de prendre la responsabilité de nouer les deux noués de l'hymen, témoin le petit roman qui vient de se dérouler à Winnipeg avec la coopération de nos agents de ce service.

"Josef Tschigier et Maria Kern immigrèrent séparément d'Allemagne au Canada il y a quelques jours, mais ils se rencontrèrent sur le Celtic de la ligne White Star et ils étaient ainsi logés le navire engra dans le port d'Halifax. Ils étaient déjà tristes à l'idée d'avoir à se séparer prochainement, ils se séparèrent, et lorsque le train spécial

La similitude de beauté eugénique. Lacordaire.

INDICATEUR PROFESSIONNEL

Garceau & Ringuet. 25 RUE HERIOT TEL 82

J. HENRI HOUDE & J. EMERY HOUDE. Bureau: New American Hotel, Drummond.

NOTAIRE. Argent à prêter. Règlement de Succession.

F. H. ROB

Tél: 89 Service jour et nuit
DOMINION TAXI
 Lucien Lachapelle, prop.
 Ecurie de louage, carrosses simples et doubles pour mariages, baptêmes, etc.
 Voitures à la disposition des voyageurs.
 Coin Lindsay et St-Jean Drummondville
 23-1-18-15

L'ouvrier — Ses droits — Notre devoir

(Suite de la page 3)

La St-Vincent de Paul a soulagé de nombreuses misères; mais combien de travailleurs ont souffert sans se plaindre préférant ne devoir leur subsistance qu'à leur labeur.
 L'ouvrier sans métier est exploité; 80% ne reçoivent pas un salaire annuel de six cents dollars, soit douze dollars par semaine l'année durant.
 N'est-il pas temps de protester contre un tel état de choses, d'y remédier?
 La justice, l'intérêt même de la société exigent qu'on apporte remède à la situation.

Celui qui souffre peut souffrir en silence, pendant un certain temps, mais chez lui germera les colères qui, un jour, feront explosion.
 Il élève des enfants à qui il ne peut fournir toujours le pain, qui ne peuvent fréquenter l'école, qui souffrent de la misère de leurs parents et de tout ce qui leur manque: devenus hommes, quels seront leurs sentiments à l'égard de la société?

Seront-ils prêts à continuer la vie de leurs parents? Pourquoi pousser à l'exaspération des personnes dont la bonne volonté est nécessaire à la prospérité de tous?
 Qui peut édifier sa fortune, qui peut subsister sans la coopération du travail?

S'il est nécessaire, pourquoi n'est-il pas rétribué en raison de son utilité?
 Si la société veut son propre intérêt, elle a le devoir de le protéger.

Qu'elle statue la loi du salaire minimum, suffisant pour permettre au père de famille de pourvoir amplement aux besoins des siens.
 Il faut qu'elle mette un frein à l'égoïsme des uns, à la rapacité des autres.

Cette loi a été passée ailleurs, pourquoi n'existerait-elle pas ici?

Il faut taire ce pharisaïsme qui refuse toute mesure sociale-économique, sous le mensonge que tout est parfait ici; qu'il n'y a rien à ajouter à nos institutions, nos lois.

Cessons d'être ridicules et d'écouter les flagorneurs qui cultivent notre vanité afin de conserver prestige, influence et de mieux nous exploiter.

Il faut voir les faits dans leur réalité: l'ouvrier sans métier, le journalier n'a pas le salaire dont il a besoin; surtout le père de famille qui n'a que des enfants en bas âge.

Je me répète, 80% au moins ne reçoivent pas un salaire annuel de six cents dollars, soit douze piastres par semaine.

Qui peut prétendre qu'avec un tel revenu l'on puisse nourrir, vêtir, loger femme et enfants?

Un tel état ne peut que produire des ruines morales et physiques qui auront leur répercussion sur tout le corps social.

Les grèves, le communisme, les révolutions ne sont pas des actes spontanés; ils sont la résultante de longues souffrances endurées.

Que ceux qui gouvernent, dans quelque sphère que ce soit, se rappellent que le confort dont ils jouissent est fourni par celui qui n'a pas toujours le nécessaire; que le luxe des uns a pour corollaire des foyers sans feu ni pain.

Nous sommes à la veille du Vendredi-Saint; quel est le deuxième commandement, tout égal au premier, qui résume tout l'enseignement de Celui qui est mort pour nous.

"Aimez-vous les uns, les autres."
 Suprême commandement rarement invoqué, plus rarement obéi; pourtant il est la seule solution du problème social, et la grande obligation du chrétien.

"N'entrez dans le royaume des cieux que ceux à qui il sera dit au jour du jugement: j'ai eu faim et vous m'avez donné à boire, j'ai eu froid et vous m'avez donné le vêtement."
 Qu'arrivera-t-il aux patrons qui auront dérobé à l'ouvrier le pain et le vêtement en ne lui payant pas le salaire suffisant?

Soyons donc chrétiens en fait et non pas que de forme en donnant au travailleur ce à quoi il a droit; Dieu nous y oblige et notre intérêt matériel nous le commande.

La prospérité de l'ouvrier assure celle de tous.

NAP. GARCEAU.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC
 MUNICIPALITE DU VILLAGE DE ST-GUILAUME D'UPTON.

A une session générale ordinaire du conseil municipal du village de St-Guillaume, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil, sur les sept heures de l'après-midi, lundi, le deuxième jour du mois d'avril, mil neuf cent vingt-huit, conformément aux dispositions du code municipal de cette Province et à ses amendements, à laquelle sont présents:

MM. Charles Arpin, Maire, Conrad Marcotte, Ignace Bourret, Célestin Lafleur, Nazaire Bourret, L. O. Ponton et Epiphane Melançon, tous membres du dit conseil et formant un quorum d'icelui sous la présidence de M. le Maire qui ouvre la séance.

Après avoir constaté que les avis publics ont été dûment publiés et en conformité à l'avis de motion par lui donné, à la session spéciale de ce conseil tenue le vingt-deuxième jour du mois de mars, mil neuf cent vingt-huit, M. Conrad Marcotte, conseiller, propose; secondé par M. Nazaire Bourret, conseiller.

Que le règlement suivant soit fait, passé et adopté, savoir:

REGLEMENT No. 80
 Requant de l'autorité compétente l'octroi de permis pour la vente des liqueurs alcooliques dans cette municipalité.

Il est réglé, statué et ordonné par le conseil municipal du village de St-Guillaume, en vertu de la Loi des Liqueurs Alcooliques de cette province, comme suit:

"Attendu qu'il n'existe plus aucun règlement de prohibition dans la susdite municipalité, depuis le sept mars mil neuf cent vingt-sept. Attendu que depuis cette date aucune demande d'octroi de permis n'a été faite à la Commission des Liqueurs de Québec, par ce conseil.

Il est résolu.
 "Que, demande soit faite à la Commission des Liqueurs de Québec, de l'octroi de deux permis pour la vente des vins et bières dans la susdite municipalité.

Le présent règlement sera soumis à l'approbation des électeurs municipaux conformément aux stipulations de la loi.

Agréé.
 (Signé) Charles Arpin, Maire.
 Attesté,
 E. L. Melançon, Secrétaire-Trésorier.

PROVINCE DE QUEBEC
 MUNICIPALITE DU VILLAGE DE ST-GUILAUME D'UPTON.

Je, soussigné E. L. Melançon, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité certifie sous mon serment d'office que ce qui précède est une copie véritable et conforme à l'original du règlement No 80 des règlements du conseil de la susdite municipalité et adopté à la session du dit conseil, tenue le deuxième jour du mois d'avril, mil neuf cent vingt-huit.

En foi de quoi je donne ce certificat ce troisième jour du mois d'avril, mil neuf cent vingt-huit.

(Signé) E. L. MELANÇON
 Sec.-Trésorier
 Vraie copie E. L. Melançon, Sec.-Tré.

PROVINCE DE QUEBEC
 MUNICIPALITE DU VILLAGE DE ST-GUILAUME D'UPTON.

Aux habitants de la susdite municipalité.

AVIS PUBLIC

Sur les présentes données par le soussigné, E. L. Melançon, secrétaire-trésorier, que MERCREDI, à dix heures de l'avant-midi, le deuxième jour du mois de mai, mil neuf cent vingt-huit, en l'Édifice Municipal, au lieu ordinaire des séances du conseil, il y aura votation au scrutin secret dans la municipalité, aux fins de décréter si le règlement No. 80 des règlements du conseil de la susdite municipalité, adopté à la session générale du dit conseil, le deuxième jour du présent mois et annexé aux présentes, doit être approuvé ou désapprouvé par les électeurs.

Donné à St-Guillaume ce troisième jour du mois d'avril, mil neuf cent vingt-huit.

(Signé) E. L. MELANÇON
 Secrétaire-Trésorier.
 Vraie copie E. L. Melançon, Sec.-Tré.

ST-EUGENE DE GRANTHAM

M. Alexandre Fréchette a passé quelques jours à Montréal.
 —Miles Florida et Cécile Desautiers, de St-Germain de Grantham, sont les invités de Miles Gilberte, Orina et Marie-Ange Plante.
 —M. Emile Bibeau est de retour d'un voyage de quelques mois à Montréal.
 —M. Fernand Rioux, de Lévis, était l'hôte de Mlle Agnès Sirois, dimanche dernier.
 —Mlle Magella Sirois est de retour d'une quinzaine passée à Québec, Montmagny, Ste-Anne de la Pocatière Saint-Pascal de Kamouraska.

ST-FRANCOIS-DU-LAC

—Mlle Claire Blondin, garde-malade, de Montréal, est en vacances dans sa famille pour quelques temps.
 —Mlle Yvonne Richard est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.
 —Ces jours derniers, a eut lieu dans toutes les écoles de la paroisse, la visite de l'Inspecteur, M. Normand.
 —Le Dr Courchesne, de Montréal, est en promenade dans sa famille.

PLUS QUE DEUX JOURS POUR MAGASINER

Ne manquez pas de venir visiter notre magasin avant Pâques.
 Notre marchandise de qualité supérieure et nos prix très attractifs vous diront le pourquoi de notre pressante invitation.

A tous, nous souhaitons de JOYEUSES PAQUES

Bruno Côté

Marchand de Chaussures
 RUE HERIOT

Porte voisine de la Banque du Commerce

OUVERTURE DES MODES

— CHEZ —

Mme E. Kelso

J'ai le plaisir d'annoncer aux dames et demoiselles que j'ai repris mon commerce de chapeaux sur la rue Hériot, en face du théâtre Royal.

J'ai maintenant les dernières nouveautés pour Pâques à partir de deux piastres en montant.

Je m'occuperai aussi comme par le passé des commandes et des réparations que vous voudrez me confier, toujours à des prix pouvant convenir à toutes les bourses.

VEENEZ ME VOIR

Mme E. Kelso

119 rue Hériot, Drummondville p.

A tous nos amis et clients nous souhaitons de JOYEUSES PAQUES

Demandez toujours le pain Sanitaire Laflamme. IL EST MEILLEUR

V. LAFLAMME

Boulangier

Rue Hériot, Drummondville

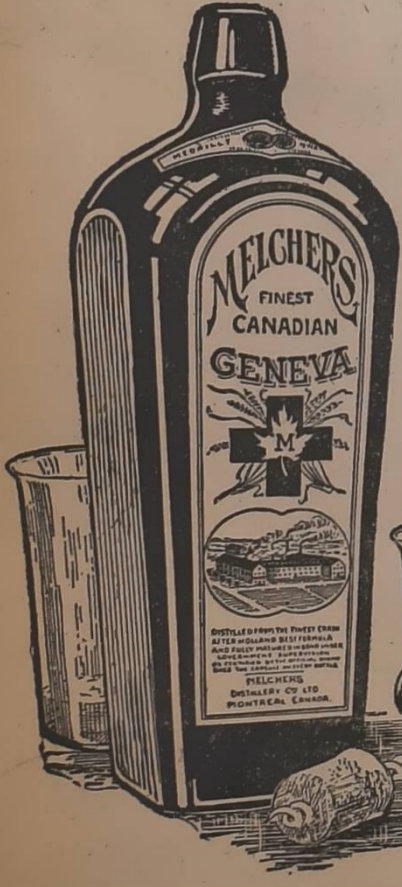
Pendant la saison pluvieuse



Entre la saison froide et les premiers jours chauds,—il y a une époque indécise et dangereuse.—Les jours sont pluvieux et les nuits froides.—La grippe et le rhume vous guettent... Protégez-vous à la bonne vieille mode en prenant, au bon moment, un verre de la plus saine des boissons fortes, le

Gin Canadien Melchers Croix d'or

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.



TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros: - 40 onces \$3.65
 Moyens: 26 onces 2.55
 Petits: - 10 onces 1.10

MELCHERS DISTILLERY CO., LIMITED MONTREAL

Feu Mme I. Desrochers

Récemment est décédée chez sa fille Mme Félix Beaudet, Mme Irène Desrochers, âgée de 70 ans et 8 mois.

Un Libéra fut chanté dans l'église paroissiale par M. le chanoine Melançon. M. l'abbé Irène Beaudet, eccl. du séminaire de Mont Laurier, petit-fils de la défunte, assistait au chœur. Les porteurs étaient: MM. le Dr J. E. Précout, Abel Biron, F. X. Belhumeur, Eugène Pelletier, Albert Allard et Honoré Melançon. Plusieurs parents et amis assistaient ainsi que les RR. SS. Grises et de la Préséparation.

Les restes mortels furent ensuite transportés à Shawinigan où eurent lieu le service et l'inhumation.

M. l'abbé M. Patry, du séminaire de Trois-Rivières, neveu de la défunte, fit la levée du corps et chanta le service assisté de MM. les abbés Emile Boutte et H. Matteau, vicaires à St-Bernard, comme diacre et sous-diacre. Le chant fut rendu par un chœur puissant dirigé par M. H.-A. Beaudet. Les solistes étaient MM. H.-A. Beaudet, L.-A. Leclerc, L.-O. Ruel, Geo. Desrochers, A. Boisvert et A. Prince. Mme Alfred Prévost touchait l'orgue. La collecte fut faite par Mmes Michel Dupont et V. Boissoneault.

Le deuil était conduit par M. Lauréat Desrochers, fils de la défunte; ses gendres: M. Félix Beaudet, Donat Frigon, Emilien Brunelle et Joseph Collins, son neveu, M. Jules Caron, de Trois-Rivières, etc. Les porteurs étaient MM. A. E. Guillemette, Gatiou Dumoulin, M. Carrière, Joseph Blouin, Wm. Frigon et Alph. Bourassa.

En tête du cortège, marchaient les Dames de la Fraternité du Tiers-Ordre, dont la défunte faisait partie; Mme O. Côté portait la croix et MM. Théo Thibault, le banquier de la Fraternité dont les rubans étaient tenus par Mmes J. Bergeron, J. Saint-Pierre, A. Gauthier, V. Boissoneault, Mmes Michel Dupont, W. Nourry, G. Desrochers, A. Pronovost, F.-X. Bastien et Villemure accompagnaient les porteurs.

Assistaient aux funérailles: Mmes Félix Beaudet, de Drummondville; Donat Frigon, Emilien Brunelle, Joseph Collins, Mlle Régina Desrochers, de Shawinigan, fille de la défunte; sa sœur, Mme J. H. Patry, de Victoriaville; Mmes Jules Caron et R. Houde, de Trois-Rivières; J. Lavallée, E. Gilbert, M. et Mme W. Boisvert, de

Grand'Mère; Mme G. Dumoulin, M. Carrière, MM. et Mmes F. Ducharme, B. Martineau, J. P. Frigon, Jos Beauvais, Jules Frigon, Jos Leblanc, Mmes Alf. Benoit, M. Frigon, Antonio Gauthier, Mlle Cécile Roux, M. et Mme G. Leblanc, Mmes Jos. Blouin, Jos. Bouvette, A. Guay, MM. Alphée et Bruno Frigon, Armand Dumaine, A. Bouvette, Michel Dupont, Mme veuve N. Lamy, Mmes T. Lambert, Ed. Gétinas, MM. V. Levasseur, Geo. Levasseur, Mme Alf. Normandin, L. Ferron, etc.

La défunte laisse cinq filles: Mmes Félix Beaudet, de Drummondville; Dona Frigon, Emilien Brunelle, Joseph Collins et Mlle Régina Desrochers, de Shawinigan; deux fils, Lauréat et Fernando, une sœur, Mme J.H. Patry, de Victoriaville, et de nombreux petits-enfants.

Offrandes de messe: M. l'abbé M. Patry, M. et Mme B. Martineau, Mme Rodolphe Houde, Mme Vve J. Lavallée, Mlle Régina Desrochers, la famille Louis Caron.

La famille Félix Beaudet, MM. Léopold Roy et A. Alexandre Julien, de Victoriaville.

Bouquets spirituels: Mlle Régina Desrochers, M. et Mme Donat Frigon, La Famille Gaudias Patry MM. et Mmes Albéric Guay, Jos Bouvette, Gatiou Dumoulin, les familles Alp. Perreault, Félix Beaudet, Mme Antonio Gauthier, la famille J. H. Patry, MM. et Mmes Amédée Bouvette, Jules Frigon, Mme Ang. Caron, les familles Michel Dupont, L. A. Fallon, E. Lavallée, M. Carrière, Mlle Flora Bundock, les Tertiaires de la Fraternité de St-Bernard de Shawinigan, la famille Thomas Lambert, Mme J.-B. Lambert la famille Nazaire Gosselin, M. Léopold Roy, Mm A. E. Morrissette, Nicolet; R. J. A. Beaudet, curé de St-Louis de Blandford; MM. Alphonse Carignan, Alphonse Lambert et Simon Courtois, de Montréal; M. Joseph Hains, de Plessisville; MM. Philias Germain, Albert Beaudet, J. A. Leblans, Mlle Marie Desllets, de Victoriaville; Mlle MMaria Larouche, de Sweetsburgh.

Bouquets spirituels: Mlle Régina Desrochers, M. et Mme Donat Frigon, La Famille Gaudias Patry MM. et Mmes Albéric Guay, Jos Bouvette, Gatiou Dumoulin, les familles Alp. Perreault, Félix Beaudet, Mme Antonio Gauthier, la famille J. H. Patry, MM. et Mmes Amédée Bouvette, Jules Frigon, Mme Ang. Caron, les familles Michel Dupont, L. A. Fallon, E. Lavallée, M. Carrière, Mlle Flora Bundock, les Tertiaires de la Fraternité de St-Bernard de Shawinigan, la famille Thomas Lambert, Mme J.-B. Lambert la famille Nazaire Gosselin, M. Léopold Roy, Mm A. E. Morrissette, Nicolet; R. J. A. Beaudet, curé de St-Louis de Blandford; MM. Alphonse Carignan, Alphonse Lambert et Simon Courtois, de Montréal; M. Joseph Hains, de Plessisville; MM. Philias Germain, Albert Beaudet, J. A. Leblans, Mlle Marie Desllets, de Victoriaville; Mlle MMaria Larouche, de Sweetsburgh.

rouard sont en promenade à Trois-Rivières.

M. Carrière, de Montréal, était en notre ville mardi.

Mme Lebonité, de Montréal, est en visite chez ses frères, MM. Ovide et Ephrem Lemieux.

M. le chanoine L. A. Côté a prononcé dimanche dernier une très éloquent allocution sur la passion de Notre-Seigneur.

Mme Alfred Paradis est allée à Québec la semaine dernière.

Mme J. E. Perreault passe quelques jours à Montréal.

Mlle Blanche Ward était de passage à Warwick au commencement de la semaine.

Mme Hector Beauchesne passe quelques temps à Montréal, chez sa fille, Mme Hector Thibault.

Mlle Jeannette Picher est allée à Princeville cette semaine.

M. Jules Poisson, avocat, est allé plaider en cour d'appel à Québec ces jours derniers.

Les Révérendes Sœurs Marie du Cénacle et Ste-Malthide, des RR. SS. de la Congrégation, de Montréal, étaient en visite, cette semaine, à notre couvent.

MANSEAU

MORTALITES:

Le 22 mars est décédée, après une courte maladie, Mme Henri Raymond (née Benoit). Elle laisse pour le pleurer son époux et six enfants.

Son service et sa sépulture ont eut lieu le 24 mars au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—M. Moïse Lemay est aussi décédé le 24 mars, à l'âge de 70 ans. Il laisse son épouse et plusieurs enfants dont un, Wilfrid, demeure en cette paroisse.

Ses funérailles ont eu lieu le 27 mars.

—Mme Wilfrid Massé, de Drummondville était de passage ici dimanche.

—M. Napoléon Cormier, commis, est retourné à Montréal après avoir passé quelque temps au magasin de Savole & Fils.

—Mme Théodore Savole, de Québec, était l'invitée de M. et Mme J. A. Savole, la semaine dernière.

—Régis N. Leblanc, curé, est allé à Nicolet dans le courant de la semaine.

—M. Albert Dalgé est allé en voyage à Drummondville et Montréal.

—M. Albert Benoit passe une quinzaine en voyage aux Etats-Unis.

LA MAISON MICHEL ET FRERE

204 rue Lindsay Coin St-Jean

Nous remercions sincèrement le public de Drummondville pour sa réponse à l'appel que nous lui avons faite lors de notre ouverture du printemps.

Notre assortiment est encore complet et nous recevons de nouvelles marchandises à tous les jours.

Nous invitons donc particulièrement tous ceux qui n'ont pas encore visité notre magasin à le faire durant les deux jours qui nous restent avant Pâques.

Personne n'aura raison de regretter les achats qu'ils pourront faire à notre magasin.

Toute notre marchandise est absolument garantie et si vous n'êtes pas satisfaits, nous vous remettrons simplement votre argent.

Notre choix est le plus considérable en ville et nous sommes sûrs de vous donner pleine et entière satisfaction.

Tout notre stock est réduit spécialement pour Pâques.

Bienvenue à tous

LA MAISON MICHEL ET FRERE

204 rue Lindsay ::::: Tél. 184-s-4